



Communiqué des Maisons familiales rurales du 24 avril 2012

## Un nouveau président pour le mouvement des Maisons familiales rurales



Xavier Michelin a été élu, le 19 avril dernier, président de l'Union nationale des Maisons familiales rurales. Il succède à François Subrin qui a souhaité passer le relais après dix ans de présidence.

Xavier Michelin, 55 ans, est agriculteur sur une exploitation céréalière dans le Lauragais (Haute-Garonne). Il est père de trois enfants dont l'un a été élève à la Maison familiale rurale de Donneville. Tuteur de nombreux stagiaires et apprentis qu'il accueille dans son entreprise, il a été président de Maison familiale puis, à partir des années 2000, président de la fédération régionale des Maisons familiales rurales de Midi-Pyrénées.

Administrateur national depuis quatre ans, vice-président en charge des questions de mobilité des jeunes et de coopération, il est également vice-président de l'Association internationale des MFR (AIMFR).

Conseiller municipal de Fourquevaux (31), il est président de la commission « Agriculture » à la communauté d'agglomération SICOVAL, le syndicat de développement des communes de la vallée de l'Hers au sud-est de Toulouse.

Xavier Michelin entend mettre en œuvre les orientations présentées à la dernière assemblée générale : « *Les Maisons familiales rurales doivent inscrire leurs démarches en cohérence avec leur ambition et en lien avec un monde qui a rapidement évolué. Elles doivent enraciner leurs pratiques et prouver leur singularité.* » Il souhaite engager le mouvement dans une large réflexion sur un nouveau projet pour 2015 qui pourrait conduire à la conception d'un « label MFR ».

Toute information complémentaire auprès de Patrick Guès (responsable du département communication à l'UNMFREO) Tél. : 01.44.91.86.86 ou à [patrick.gues@mfr.asso.fr](mailto:patrick.gues@mfr.asso.fr)

Web : [www.mfr.asso.fr](http://www.mfr.asso.fr) - Blog : <http://patrickgues.wordpress.com/>

**RÉUSSIR**  
autrement



## **Présentation simplifiée des Maisons familiales rurales « Réussir autrement sa formation »**

Chaque Maison familiale est un établissement scolaire qui propose des formations par alternance à tous les niveaux de l'enseignement professionnel (4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, CAP, BEP, Bac professionnel ou technologique, BTS...). Les jeunes ou les adultes présents dans les Maisons familiales rurales sont soit des élèves sous statut scolaire dépendant du ministère de l'Agriculture (52 000), soit des apprentis principalement dans des formations de l'Éducation nationale (12 000) ou soit encore des stagiaires de la formation professionnelle continue (10 000).

Les Maisons familiales rurales se caractérisent par leur pédagogie originale et leur approche éducative singulière. Elles associent la formation générale et la formation professionnelle en étroite relation avec les réalités du terrain, l'accueil en internat et en petits groupes, le suivi personnalisé des élèves, l'implication des parents et des entreprises, l'émergence du projet de chacun, le rôle d'accompagnateur des formateurs...

Les Maisons familiales rurales ont pour objectifs :

- de former des jeunes ou des adultes,
- de les accompagner vers une insertion sociale et professionnelle réussie,
- de favoriser un développement durable des territoires où elles sont implantées.

Chaque établissement est sous la responsabilité d'une association dont les membres sont les parents qui ont inscrit leurs enfants à la Maison familiale mais aussi des professionnels, des élus ou des responsables locaux.

Dans une Maison familiale rurale, on recense, en moyenne, 150 élèves (qui ne sont pas tous présents en même temps du fait de l'alternance – une partie des élèves sont en entreprise pendant que les autres sont à l'école) et 17 salariés. L'établissement compte environ 75 places en internat où l'accompagnement éducatif est important. Les élèves sont suivis par des formateurs (des moniteurs) qui assurent différentes activités : enseignement, animation, visites de stage...

Le mouvement des Maisons familiales rurales (MFR) en France regroupe 511 associations réparties de la façon suivante : 441 associations locales, établissements de formation professionnelle, et 70 associations de fédérations départementales, régionales, comités territoriaux pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie Française, Union nationale.

Il existe également des Maisons familiales rurales dans près de 40 pays à travers le monde.

L'Union nationale française des MFR coordonne les activités du mouvement. Elle a pour objectifs de :

- garantir l'authenticité associative et éducative des MFR,
- impliquer chacune des associations dans l'élaboration du projet du mouvement,
- impulser une politique générale de création de nouvelles associations et d'ouverture de formations,
  - proposer une stratégie d'actions pour faire prendre en compte le point de vue des MFR,
  - représenter le mouvement auprès de différentes instances et administrations,
  - développer des actions de coopération internationale.

L'Union nationale des Maisons familiales est membre, entre autres, de l'UNAF, du groupe Monde Rural, du CFSI, de l'AFDI, de Coordination SUD...

Pour toute information complémentaire, consulter le site [www.mfr.asso.fr](http://www.mfr.asso.fr)  
Blog sur la formation en alternance : <http://patrickques.wordpress.com/>